



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

MAIRIE DE CONTES

Décision n° 2023 09 04

OBJET :

Service National d'Enregistrement : renouvellement de la convention avec la Préfecture

L'an deux mille vingt trois, le lundi vingt cinq septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Francis Tujague, Maire de Contes.

Etaient présents : MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mmes Michèle Maurel, Nadine Ezingear, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Céleschi, Mmes Martine Abellan, Fabienne Irlès, MM. Christophe Angéli, Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Michel Caruso, Mmes Chloé Roig, Edwige Alunni, M. Christophe Céraglioli et Mme Sylvie Carletto formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : M. Gérard De Zordo, Mmes Malika Vannucci, Sandrine Mauras et Marie-Fleur Alquier.

Etait excusée : Mme Kareen Woignier.

Le quorum est atteint.

Madame Elodie Loretz a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que le système national d'enregistrement (SNE) des demandes de logement locatif social permet à chaque demandeur de logement social de ne déposer qu'un seul dossier de demande auprès d'un guichet de son choix. Le fichier est ensuite partagé entre les différents guichets concernés (bailleurs sociaux, collectivités...).

Par délibération n° 2021 12 17 du 9 décembre 2021, le conseil a décidé que la commune devienne guichet d'enregistrement de la demande de logement social et afin d'adhérer au service enregistreur, d'autoriser le maire à signer la convention SNE afférente avec la préfecture ainsi que la charte du dossier unique annexée à la convention et adoptée par le comité régional de l'habitat et de l'hébergement PACA.

Monsieur le Maire indique au conseil qu'il convient de procéder au renouvellement de cette convention. Il propose d'approuver le projet de convention entre le Préfet et les services enregistreurs relative au SNE ainsi que la charte du dossier unique, dont il donne lecture, et de l'autoriser à signer ladite convention et tout document y afférent.

**Le conseil municipal,
Où l'exposé du maire,
Après en avoir délibéré,**

Approuve la convention relative aux conditions et modalités de mise en œuvre du système national d'enregistrement des demandes de logement locatif social ainsi que la charte du dossier unique annexée à la convention et adoptée par le comité régional de l'habitat et de l'hébergement PACA.

Autorise le maire à signer la convention, ainsi que tout autre document y afférent.

Le projet de convention et ses annexes sont joints à la présente.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Pour : 28

Nombre de présents : 24

Contre : 0

Nombre de votants : 28

Abstention : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

La secrétaire de séance
Elodie LORETZ

Le Maire,
Francis TUJAGUE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20230925-20230904-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/09/2023

Publication : 27/09/2023

Le Maire Francis TUJAGUE

